

Contrat de Réserve de Saillie 2024 - IART

vendeur : Haupt- und Landgestüt Marbach
D-72532 Gomadingen – Marbach, Allemagne
tél. : 00 49/73 85/96 95-0
www.gestuet-marbach.de

Centre d'Insémination du Haras d'Etat de Marbach :
EU-Besamungsstation Offenhausen
Haupt- und Landgestüt Marbach
Klosterhof 8
D-72532 Gomadingen-Offenhausen
tél. : 00 49/73 85/9 68 42-0

acquéreur : nom : prénom :
Adresse :
.....
téléphone : portable :
e-mail :

choix de l'étalon :

tarif de saillie : 700,00 Euros HT + 5,5 % TVA = 738,50 Euros TTC
en IART (semence fraîche réfrigérée)
350 Euros HT + 5,5 % TVA = 369,25 Euros TTC
payable à la commande
350 Euros HT + 5,5 % TVA = 369,25 Euros TTC
payable si la jument est pleine au 1^{er} octobre 2024

date souhaitée pour la première livraison de la semence IART :

La saillie est destinée pour la jument suivante :

nom : n° SIRE :

race :

robe : née :

père : mère : (par)

dans quel stud-book le foal sera inscrit ?

adresse du centre d'insémination à laquelle la semence doit être livrée :

.....
.....

nom, adresse, téléphone du vétérinaire qui insémine la jument :

.....

personne à contacter pour la réception de la semence :

.....

..... tél. : portable :

saison de monte : 13 février – 5 août 2024

En IART, le Haras d'Etat de Marbach effectue plusieurs envois en semence fraîche réfrigérée pour une jument pendant la saison de monte (13 fév. – 5 août 2024) selon la demande de l'éleveur.

Pour commander un envoi IART, vous pouvez appeler
Centre d'insémination (Besamungsstation) du Haras d'Etat de Marbach (Sabine Spaag)
tél. : 00 49/73 85/9 68 42-0
les lundi – vendredi jusqu'à 09h00 (au plus tard)
ou Sabine Mottet (06 84 01 78 01)
pas de livraison ni les week-ends, ni les jours fériés

Les jours où ???? sort en compétition il n'est pas récolté et
le Haras d'Etat de Marbach ne pourrait pas envoyer de la semence fraîche réfrigérée.
??? est approuvé pour la race DSP (les stud-books d'Allemagne du Sud),
???? pour le Hanovre, l'Oldenbourg, la Westphalie.

frais : 700,00 Euros HT + 5,5 % TVA = 738,50 Euros TTC
 en IART (semence fraîche réfrigérée) – dont :
 350 Euros HT + 5,5 % TVA = 369,25 Euros TTC
 payable à la commande
 plus 42,00 Euros HT = 50,50 Euros TTC pour le
 certificat vétérinaire pour chaque transport
 plus ? pour les frais pour chaque transport
 350 Euros HT + 5,5 % TVA = 369,25 Euros TTC
 payable si la jument est pleine au 1^{er} octobre 2024

La semence est destinée pour la jument citée dans ce contrat de saillie.
Si l'éleveur utilise la semence pour inséminer une autre jument, le tarif de la saillie doit être réglé pour cette nouvelle insémination.

Le transport de la semence réfrigérée est effectué par un transporteur spécialisé.
Les frais de transport seront facturés séparément et sont à régler avant l'envoi. Toutes les précautions seront prises pour que le transport se passe dans de bonnes conditions.
Le Haras d'Etat n'est néanmoins pas responsable d'un accident ou d'un problème qui pourrait arriver pendant le transport de la semence.

La réservation de la saillie est prise en compte dès la réception du contrat de saillie dûment rempli et signé et après le règlement de la première partie du prix de la saillie plus les frais pour le premier transport. Si la jument est pleine au 1^{er} octobre, la deuxième partie du prix de la saillie est à régler, plus les frais des transports pas encore payés. Si la jument n'est pas pleine au 1^{er} octobre 2024, un certificat de vacuité est à envoyer avant le 15 octobre pour ne pas payer la deuxième partie de la saillie.

Les règlements doivent être effectués par virement bancaire sur le compte :

Haupt- und Landgestüt Marbach

Deutsche Bundesbank / Filiale Reutlingen
Kontonummer (numéro de compte bancaire) : 640 015 04
BLZ 640 000 00
BIC : MARKDEF1640
IBAN : DE 2 4 6 4 0 0 0 0 0 0 0 0 6 4 0 0 1 5 0 4

Ust-Id-Nr. : DE 147 174 169

Fait à

le

l'acquéreur :
(porter la mention « lu et approuvé »)

le vendeur :